

Mon projet professionnel et sortir de l'ESAT

Partie 2/3

Deuxième étape : À l'ESAT, on travaille sur le projet professionnel.

Si je veux un nouveau projet professionnel et que j'en ai parlé, il y a deux choses à faire :

- Préparer mon projet,
- Trouver un nouveau métier.

Il y a une préadmission pour commencer un parcours d'accompagnement.

Elle permet aux personnes qui m'accompagnent de :

- Mieux connaître mon projet,
- Comprendre mes besoins,
- Clarifier mes attentes,
- Comprendre l'accompagnement,
- Répondre à mes besoins.

C'est un premier pas pour réaliser mon projet professionnel.



Comment ça va se passer ?

Qui va m'aider ?

- Mon accompagnateur en ESAT va m'aider dans toutes mes démarches.
- Le Service Public de l'Emploi peut m'aider à trouver un travail en dehors de l'ESAT.
 - Cap Emploi,
 - France Travail,
 - Missions Locales.
 - Ces organismes conseillent et aident dans les démarches.
- Je peux faire des stages pour découvrir différents métiers.
- Je choisis mon projet professionnel.
- Je parle avec mon accompagnateur de mes envies et de mes difficultés, de mes projets.

Voici des fiches à consulter sur internet :

- [Vous êtes handicapé : vous pouvez travailler en milieu ordinaire ou en milieu protégé](#)
- [France travail \(ex Pôle Emploi\) et Cap Emploi : c'est quoi](#)
- [Cap Emploi c'est quoi](#)



Félicitations !

Mon projet professionnel est validé par mes accompagnateurs.

Maintenant, c'est la construction du projet.

C'est un moment important.

Mes objectifs professionnels deviennent concrets.

Je travaille avec l'équipe d'accompagnement.



Mes objectifs professionnels peuvent être différents :

- Je change d'ESAT pour un lieu qui me convient mieux.
- Je change de poste dans mon ESAT pour apprendre de nouvelles choses.
- Je travaille dans une entreprise adaptée (entreprise avec un encadrement spécial).
- Je travaille dans une entreprise classique/ordinaire (sans aide spéciale).



Comment ça va se passer ?

Qui va m'aider ?

J'aurai un accompagnateur référent.

Mon accompagnateur est dans l'ESAT ou dans une autre structure.

La structure peut être France Travail, Cap Emploi ou Mission Locale.

- Mon accompagnateur est mon contact le plus important.

- Mon accompagnateur me connaît bien.
- Mon accompagnateur suivra mon projet.

Si je veux faire une formation ou un stage :

- Mon accompagnateur m'aide à trouver une formation ou un stage.
- Je peux apprendre de nouvelles choses.
- Je découvre un nouveau métier.
- Des organismes de formation m'aident.
- Des tuteurs de stage m'encadrent.

Je peux faire une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) :

- La PMSMP est une période courte dans une entreprise.
- Je teste un métier en situation réelle.
- Je vois si ce travail me plaît.
- Je vérifie si j'ai les compétences nécessaires.
- Un tuteur en entreprise m'accueille et me guide.

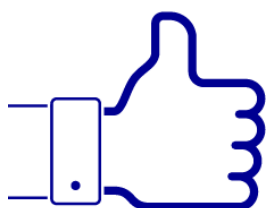
Je fais des entretiens individuels :

- Moments réguliers pour discuter avec mon accompagnateur.
- Je parle de mon projet.
- Je fais le point sur :
 - Mes envies,
 - Mes progrès,
 - Mes difficultés,
 - Les prochaines étapes.
- C'est un moment important pour avancer ensemble.

S'il est disponible, je remplis mon carnet de parcours et de compétences :

- C'est un document pour moi.
- Je note toutes les étapes importantes de mon parcours :
 - Mes expériences,
 - Mes formations,
 - Mes compétences,
 - Mes réussites,
 - Mes difficultés.
- C'est un outil pour moi et pour les professionnels.
- Je participe à la tenue de ce carnet.
- Mon accompagnateur référent m'aide.

Après avoir défini mon projet et mes objectifs, il faut passer à l'action.



- Je mets en pratique ce que j'ai appris.
- Je découvre de nouveaux environnements.
- Je confirme ou j'ajuste mes choix.

Ce moment est personnalisé.

Il dépend de mes objectifs.



Comment ça va se passer ?

Qui va m'aider ?

Mise à disposition :

- Je peux travailler parfois dans une entreprise.
- Je reste avec mon ESAT.
- C'est pour découvrir un nouveau travail.
- Mon ESAT organise tout.
- Un tuteur m'aide dans l'entreprise.
- La mise à disposition peut durer longtemps, jusqu'à deux ans.

Prestation :

- L'ESAT où je travaille peut faire un travail pour une entreprise extérieure.
- Je peux participer à ce travail.
- Je peux travailler à l'ESAT ou chez l'entreprise.
- Je travaille avec d'autres travailleurs de l'ESAT et des encadrants.
- Les encadrants de l'ESAT organisent le travail.
- Les encadrants regardent comment ça se passe.
- Les encadrants me guident pour faire les tâches demandées.

Je peux faire un stage dans mon ESAT ou dans un autre ESAT :

- Je vais découvrir une nouvelle activité.
- Je vais apprendre de nouvelles compétences.
- Je vais voir d'autres façons de travailler.
- Les moniteurs d'atelier vont m'aider.
- Mon accompagnateur référent sera informé.
- Mon accompagnateur référent pourra m'aider.

Formation pour mon projet :

- Si je sais quel travail je veux faire, je peux avoir des formations spéciales.
- Les formations peuvent être à l'ESAT ou dans un autre endroit.
- Des formateurs m'apprendront ce qu'il faut pour mon projet.
- Mon accompagnateur référent m'aidera à trouver les formations qui m'intéressent.